



**Académie des Beaux-Arts**  
UN JOYAU DU PATRIMOINE



NAMUR  
CAPITALE



Wallonie



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

**Auteur, photos et mise en page :**  
Cabinet de l'Echevin Tanguy Auspert  
**Editeur Responsable :**  
Ville de Namur  
**Impression :**  
Ville de Namur  
**Adresse de contact :**  
Echevinat du Patrimoine

Rue des Dames Blanches, 5  
5000 NAMUR  
081/24 69 32



Préface

10 ans... Dix années déjà que j'ai lancé les premières démarches dans ce dossier. Entre l'Académie des Beaux-Arts et moi, c'est une longue histoire.

C'est en 2008 que, sur ma proposition, le Collège a confirmé la désignation du bureau d'architectes de l'Arbre d'Or. Les premiers travaux ont débuté en 2012, puis se sont poursuivis en 2013, et encore en 2017.

Ce bâtiment historique, **patri-moine classé**, est incontestablement doté d'un certain cachet, d'une âme. Et il renaît au profit des élèves et des enseignants.

Ils disposent maintenant d'un nouvel outil que j'ai vu se transformer au fil des années, au fil des dossiers s'empilant sur mon bureau. Car il faut bien le dire, il était plus que temps d'intervenir. En effet, c'est en 2007 que j'entre en fonction pour la première fois en tant qu'échevin du Patrimoine et le constat saute aux yeux : les conditions, dans lesquelles élèves et enseignants devaient évoluer, faisaient peine à voir. Insalubrité, vétusté... Cela ne pouvait plus durer.

Avec l'aide des services compétents de la Ville de Namur, par la suite (en 2013), du Cabinet de

ma collègue, échevine de l'Enseignement, Anne Barzin, j'ai décidé d'agir. Depuis 2007, c'est à bras-le-corps que j'ai saisi la problématique : mission d'expertise, constitution du cahier des charges, demandes et surtout obtention des subsides, attribution de marché, démarrage des travaux... Sans oublier l'obtention des certificats du patrimoine afin d'intervenir dans les règles de l'art. Les démarches et les suivis se sont révélés conséquents mais à la hauteur du résultat obtenu. Cela en valait réellement la peine.

En guise de conclusion, je remercierai les architectes de la Ville pour la qualité de leur travail. Merci aussi aux architectes externes et aux entreprises. Merci à toutes ces femmes et à tous ces hommes pour le résultat qui se trouve devant nos yeux.

Cette brochure fait ainsi honneur à tous ceux qui sont intervenus dans le dossier. Revivez le chantier historique d'un bâtiment classé au travers de ces quelques pages.

Tanguy Auspert, échevin du Patrimoine et de la Gestion interne

Le terme « académie » apparaît pour la première fois à l'occasion d'un cours organisé en 1805, à l'Athénée Royal de Namur. Plus tard, sous le régime hollandais, la dénomination « Ecole communale de dessin » sera utilisée. Il ne reprendra son nom « d'académie » qu'en 1835, sous le maïorât de Jean-Baptiste Brabant. L'Académie prendra alors ses quartiers dans l'ancien couvent des religieuses Annonciades, rue Basse Marcelle. Et à sa tête, on y retrouvera le directeur, professeur et peintre, Ferdinand Marinus, qui donnait cours de paysage. Il restera directeur des lieux pendant 47 ans. Autant dire qu'il aura vu passer une belle vague de talents, devenus artistes reconnus: Félicien Rops, Jean-Baptiste Kindermans, François-Xavier Quinaux, Albert Dandoy, Auguste Dandoy, Armand Dandoy, Pierre Dandoy, Théodor Baron, ...

Forte de son succès, l'Académie se retrouve à l'étroit. Elle va enchaîner les déménagements

jusqu'en 1922, où elle investit l'ancien immeuble du Mont-de-Piété situé rue de Lombard. Un bâtiment empli d'histoire bâti par Wencelas Cobergher.

Il est d'inspiration Louis XIII, érigé en 1627 et masqué derrière deux maisons plus anciennes des 15e et 16e, de style traditionnel mosan. C'est sous l'impulsion des archiducs Albert et Isabelle que le gouvernement des Pays-Bas espagnols fait construire ce genre de bâtiments, destinés au prêt d'argent sur gage. Il faut savoir que tous les Monts-de-Piété étaient conçus selon un même schéma intérieur. Il fallait, en effet, garantir une certaine confidentialité, tout en étant efficace. Des traces architecturales de l'Histoire que l'on peut encore voir sur les murs de l'Académie: barreaux aux fenêtres, portes blindées et dérobesées...

En 1923, tous les Monts-de-Piété ont été réorganisés en caisses publiques.

# Un petit peu d'histoire...



© IRPA



L'aile Cobergher avant la restauration en 2016



Intervenir dans un bâtiment rempli d'histoire n'est pas sans surprise. Comme cela a été le cas avec les divers chantiers au sein de l'Académie. Au fil des travaux, les ouvriers ont fait plusieurs découvertes. Ce qui a nécessité l'intervention de l'AWaP, l'Agence wallonne du Patrimoine, et de ses archéologues. En phase 3 du chantier, d'anciens égouts ont fait leur apparition. Il semble d'ailleurs que le Houyoux se faufile sous les Beaux-Arts.

Dans une des salles de l'annexe au Cobergher, lors du démontage, une couche de tomette plus ancienne en-dessous de celle qui était à restaurer a été mise à jour. Cette couche ancienne a été récupérée et complétée par des tomettes neuves. Le plancher sur lequel était posé ces tomettes est fort déformé, l'entreprise a comblé les différences de niveaux avec du béton Argex (pour que cela reste léger) et une chape légère.

Un ancien âtre s'est également révélé aux hommes de l'AWaP.

Les briques ont été envoyées au service archéologie de l'Agence. Il est à noter également que l'âtre en question était caché par un ancien escalier. Ce dernier a été démonté. Une décoration de l'escalier est encore visible dans le bureau de Jean-Luc Martin, l'actuel directeur de l'Académie. Enfin, signalons que pour travailler sur un bâtiment comme celui des Beaux-Arts, il faut une véritable précision. Les ouvriers tailleurs de pierre de l'entreprise Bajart, chargée des travaux, tels des artisans, ont notamment travaillé sur les arcades de la galerie restaurées en phase 3 et 3bis. Mais aussi, ils ont dû :

- refaçonner des pierres neuves pour remplacer les existantes,
- faire des greffes par brochage là où il fallait compléter,
- procéder à des injections dans les petites fissures,
- effectuer des réparations au mortier pour les fissures moyennes

# Des découvertes au fil de la rénovation



Les fours à céramiques  
parfaitement installés





Placement des tomettes dans l'ancien coffre-fort.



Certaines tomettes de l'époque ont été conservées.

**1921**

Installation des élèves dans les bâtiments de l'ancien Mont-de-Piété

**1936**

Classement des Beaux-Arts

**Mars 2007**

Mission d'expertise relative à la stabilité du bâtiment qui confirme le caractère préoccupant de l'édifice. Une partie de l'école est transférée dans le Mess des Officiers en attendant les travaux

**Février 2008**

Inscription des Beaux-Arts sur la liste des biens menacés de l'Institut du Patrimoine Wallon

**Avril 2008**

Lancement de l'appel d'offres général pour la désignation d'un auteur de projet

**Décembre 2008**

Désignation du bureau d'architecture en charge du projet (l'Arbre d'Or, associé à Baneton Garrino)

**Novembre 2009**

Approbation du cahier des charges de la phase 1 au Conseil Communal

**Décembre 2009**

Attribution du marché de la phase 1 à la SA Dherte Istasse

**Mars 2011**

Obtention du permis d'urbanisme pour la phase 1

**Novembre 2011**

Approbation du cahier des charges des phases 2 et 3 au Conseil Communal



## **Novembre 2011**

Attribution du marché des phases 2 et 3 à la SA Dherte Istasse

## **Printemps 2012**

Début des travaux de la phase 1

## **Mai 2012**

Obtention du permis d'urbanisme pour les phases 2 et 3 et demande de subsides

## **Décembre 2012**

Octroi d'une subvention du gouvernement wallon de 795.796 € pour le lancement des phases 2 et 3

## **Avril 2013**

Début des travaux des phases 2 et 3

## **Octobre 2014**

Validation du cahier des charges de la phase 3 bis au Conseil Communal

## **Automne 2015**

Rapatriement progressif aux Beaux-Arts des élèves qui se trouvaient au Mess des Officiers

## **Décembre 2015**

- Fin des travaux des phases 1, 2 et 3
- Attribution du marché de la phase 3 bis à l'entreprise Bajart

## **2016**

Début des travaux de la phase 3 bis

## **2018**

Janvier : Début des travaux de la phase 3 ter









Dix ans de  
dur labeur

Depuis 1921, donc, l'Ecole des Beaux-Arts de la Ville de Namur est hébergée dans les bâtiments de l'ancien Mont-de-Piété, situé rue du Lombard au centre de la Capitale wallonne.

Son classement en date du 15 janvier 1936 constitue la reconnaissance officielle de la valeur patrimoniale du bien et de l'intérêt de son maintien ainsi que de sa conservation.

Et dès 2007, à l'entame de sa première mandature au Patrimoine, il est apparu évident à Tanguy Auspert que le site des Beaux-Arts ne permettait plus d'accueillir, dans des conditions décentes, l'ensemble du pôle «enseignement artistique» de la Ville de Namur vu l'état de vétusté et de salubrité des immeubles de la rue du Lombard.

Dans un premier temps, une mission d'expertise a été confiée en mars 2007 à la SA AIB-Vinçotte afin d'identifier les éventuels problèmes de stabilité ainsi que les risques encourus par les occupants.

Cette étude a confirmé le caractère préoccupant de l'état dans lequel se trouvait l'édifice et de la nécessité d'interdire l'accès à une série de locaux compte tenu du risque important en matière de stabilité de certains éléments structurels.

Tout ceci sans compter la perte de 6 classes logées provisoirement à l'arrière de la Maison du Travail (l'Illon) et qui avaient déjà trouvé refuge à l'ancien Mess des Officiers situé rue Rogier.

L'étude a également indiqué la nécessité d'intervenir dans les plus brefs délais sous peine de voir disparaître définitivement l'un des seuls témoins, avec l'ancien Mont-de-Piété de la Ville de Tournai, de cette activité qu'était le prêt sur gage en Wallonie.

Les ateliers de sérigraphie et de vitrail ont été évacués d'urgence vers le Mess des Officiers dans l'attente d'une rénovation en profondeur du site actuel.

En février 2008, le Gouvernement wallon ajoutait les Beaux-Arts aux 91 autres biens inscrits sur la liste des biens menacés de l'Institut du Patrimoine wallon. C'était dire l'urgence...

Face à cette situation, l'option prise par le Collège communal était de dégager les moyens nécessaires afin de mener à bien un processus de restauration de ce joyau architectural avec pour objectif de maintenir les activités de l'ensemble du pôle «enseignement artistique» de la Ville de Namur à la rue du Lombard.



À l'initiative de l'échevin en charge du Patrimoine Tanguy Auspert, une première étape a été franchie par le Conseil communal en date du 21 avril 2008 avec le lancement de l'appel d'offres général pour la désignation d'un auteur de projet. En décembre 2008, les bureaux d'architectes de l'Atelier de l'Arbre d'Or, associés à Baneton Garri-  
no, étaient chargés d'étudier le projet de restauration complète des Beaux-Arts.







Le coup d'envoi des travaux a finalement été lancé en 2012. Ils se sont déroulés en trois phases.

- Phase 1 (2012): construction d'une extension contemporaine en vue d'y accueillir 3 classes et 2 ateliers (pour les cours de sérigraphie) en lieu et place d'anciens garages situés à l'arrière.

- Phase 2 (2013): démolition de certains bâtiments arrières, rénovation des bâtiments situés aux n°14, 16 et 18 de la rue du Lombard comprenant la construction d'une verrière à l'arrière des bâtiments n°14 et 16 et l'aménagement de la cour devant le bâtiment dit «Cobergher». Cette phase a permis de récupérer 6 locaux pour les élèves.

- Phase 3 (2013) et 3 bis (2016): travaux de restauration: restauration de la couronne de la cour, ailes sud et est des bâtiments situés aux n°20 et 22 de la rue du Lombard, et aménagement de la cour sud et de la cour d'entrée. Cette phase a permis de créer 3 locaux supplémentaires dans les bâtiments 20 et 22. Suivie de la phase 3 bis comprenant la mise en conformité du bâtiment «Cobergher».

Montant final des 3 premières phases? 5.763.526 € TVAC.



L'aile Cobergher après restauration extérieure en 2016



Mais depuis le début du projet, l'échevin n'a eu de cesse de solliciter les autorités compétentes afin d'obtenir des subsides. Cela a été notamment le cas avec les Ministres Di Antonio, Prévot et Collin. Ajoutons à cela les subsides accordés par la Ministre Marie-Martine Schyns, et on peut dire, que plus d'1.500.000 euros de subsides ont été débloqués pour ce projet essentiel au corps enseignant et aux plus de 1.200 élèves que compte l'établissement scolaire. Soit 1.300.000 de la part des Ministres du Patrimoine et plus de 250.000 euros octroyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Quant à la dernière phase des travaux, la phase 3 ter, qui a débuté en janvier 2018, elle concerne la restauration intérieure de l'aile Cobergher. Cela comprend :

- La remise à niveau des installations électriques, de ventilation (double flux), de chauffage et des normes incendie.
- La réparation des menuiseries intérieures: les éléments en pierre naturelle (encadrement de baies, seuils, marches d'escalier, ...) et ferronneries d'époque présentant un caractère patrimonial seront restaurés.
- Le remplacement d'une partie des enduits intérieurs en mauvais état, après décapage des murs.

- La rénovation complète des sanitaires (cloisons, revêtements de mur et de sol, ...).

Le cahier des charges de cette dernière phase était passé au Conseil communal du mois d'octobre 2016 déjà. Il se subdivise en deux parties, à savoir une partie « architecture » et une partie « techniques spéciales ».

Le marché « architecture » reprend, entre autres, le revêtement de sol, les murs, les plafonds, etc... Il a été attribué à l'entreprise Bajart au mois de décembre 2016 pour un montant de 587.632, 55 € TVAC.

Le marché « Techniques Spéciales » (HVAC, sanitaires, etc.) a quant à lui été attribué à l'entreprise Henneaux-Frères au mois de décembre 2016 également pour un montant de 394.600, 88 € TVAC. Et des subsides ont déjà été décrochés en 2016 auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du programme prioritaire des travaux (PPT).

**En tout, les sommes engagées pour les Beaux-Arts approchent les 7 millions d'euros! Comme la Ville de Namur l'a déjà démontré, elle ne recule devant rien pour fournir des conditions d'enseignement optimales.**



Logo of the Walloon Region (Région wallonne) and the Walloon Heritage (Patrimoine AWAP) is visible at the top of the sign.

COBERGHER  
ales

BEB 622  
Patrimoine

Logo of the Walloon Region (Région wallonne) and the Walloon Heritage (Patrimoine AWAP) is visible.

BEB 623  
Bruxelles

R  
Namur

CHITECTES sprl  
Bruxelles

9 - 6901 Marcinelle

oise de Services Publics

minime  
75 75

a.

- 5020 Suarlee  
81/45 05 06







